



« TOP JOBS » & UE

CONSOLIDONS LA DEMOCRATIE PARLEMENTAIRE EUROPEENNE !

juillet 2019

Les députés européens sont appelés le 16 juillet à élire Ursula Von der Leyen à la Présidence de la Commission européenne, sur la base de la proposition récemment formulée par les chefs d'Etat et de gouvernement. Les militants du Mouvement Européen ne peuvent que regretter le manque de transparence des négociations ayant conduit à cette nomination, ainsi qu'aux trois autres qui dépendent du Conseil européen (Présidence du Conseil européen, Présidence de la BCE, Haut Représentant pour la politique étrangère). Ils déplorent également la mise au banc des candidats chefs de file désignés par les partis européens (ou "Spitzenkandidaten"), qui ont eu la possibilité et le courage de faire campagne en présentant leurs programmes et leurs profils de manière publique et contradictoire.

La plupart des commentateurs ont pu reconnaître la qualité du "casting" proposé par le Conseil européen pour les principaux postes à responsabilité de l'UE. Toutefois, la sélection de candidats n'ayant pas fait campagne auprès de citoyens pourtant largement mobilisés lors du scrutin entre en contradiction directe avec la nécessité de voir émerger une scène politique européenne transnationale, incarnée par des personnalités responsables devant leurs électeurs. Quelle vision Ursula Von der Leyen a-t-elle de l'avenir de l'Union européenne ? Quelle est sa stratégie pour relever les défis majeurs que doit affronter l'UE pour les 5 années à venir sur le plan de la lutte contre le réchauffement climatique, de la sécurité des Européens, du commerce international, en matière migratoire ? Elle a bien peu de temps pour clarifier ces points essentiels aux yeux des parlementaires européens comme des citoyens qu'ils représentent, en définissant sa feuille de route en liaison avec Parlement et Conseil européens.

Les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE ont choisi d'écarter Manfred Weber et Frans Timmermans malgré leur désignation par les deux partis arrivés en tête du scrutin le 26 mai dernier. Ils l'ont parfois fait pour des raisons de principe et sans même leur laisser la possibilité de vérifier à l'issue de votes publics s'ils étaient ou non capables de réunir la majorité requise au Parlement européen et au Conseil européen. Si la dimension davantage pluraliste du jeu politique européen a rendu difficile la formation d'une majorité au Conseil européen autour de l'un de ces deux candidats, l'absence de votes formels pour entériner leur éviction et justifier le recours à Mme Von der Leyen constitue un retour en arrière sur le plan de la transparence. Cette éviction crée aussi un fâcheux précédent : qui peut en effet garantir qu'un casting beaucoup moins satisfaisant n'émergera pas dans 5 ans et par la suite à l'issue de tractations aussi obscures et imprévisibles ?

A court terme, nous pourrions défendre le principe de la désignation de la candidate de compromis retenue par le Conseil européen à condition qu'elle soit élue par les députés européens sur la base d'un authentique "programme de coalition", comme c'est le cas dans toute démocratie parlementaire. Nous appelons ainsi les forces partisanes qui préparent le vote de la mi-juillet, ainsi que le processus de formation de la future Commission européenne, à produire et publier un programme de travail clair et transparent pour le cycle politique et législatif 2019 - 2024.

La mobilisation électorale du 26 mai a souligné l'urgence de voir l'Union poursuivre avec ambition sa lutte contre le réchauffement climatique, la défense de nos intérêts géopolitiques ou encore d'assurer la réduction des inégalités sur le continent. Cette ambition, les citoyens attendent de la retrouver dès le 16 juillet dans le discours de Mme Von der Leyen, puis graver dans le marbre de la coalition partisane qu'il s'agira de faire vivre bien au-delà de l'été 2019, afin qu'elle apporte des réponses concrètes aux Européens. Nous appelons les députés européens, et particulièrement les élus hexagonaux, à voter en pleine conscience de ces enjeux, se réservant ainsi le droit de rejeter la proposition du Conseil européen et de relancer les négociations si les premières pistes de travail de la Commission européenne ne se révélaient pas à la hauteur des enjeux.

A moyen terme, nous appelons les partis politiques à continuer à désigner des chefs de file/"spitzenkandidaten" en amont des prochaines élections européennes afin qu'ils puissent faire campagne auprès des citoyens de l'UE, en mettant des visages sur les clivages qui structurent notre vie politique commune. Nous encourageons ces partis à privilégier des primaires de désignation aussi ouvertes que possible (vote direct des militants voire des citoyens/sympathisants, concurrence entre candidats, programmes publics, etc.) afin de conforter la légitimité de leurs chefs de file. C'est dans le même esprit que nous invitons les institutions européennes à créer des listes transnationales, qui ont vocation à être conduites par ces candidats chefs de file, pour lesquels les citoyens de l'ensemble des pays de l'UE auront la possibilité de voter. Nous souhaitons enfin connaître de façon précise la liste des députés européens qui choisissent d'investir ou non le/la candidat(e) à la Présidence de la Commission, comme c'est déjà possible pour l'investiture de l'ensemble de son équipe : cela suppose qu'ils annoncent clairement quelle a été leur position lors du vote de la mi-juillet, puis une réforme du Règlement intérieur du Parlement européen prévoyant un vote public plutôt que secret.

La démocratisation de l'Union européenne est un long combat : allons plus loin, dès la mi-juillet et à l'horizon 2024.

HUFFPOST

Cette tribune a été publiée le 16 juillet 2019 sur [le site du Huffington Post.](#)